




INSECTOR
BARRIÈRE
À INSECTES



- **Détruit les insectes volants et rampants : mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, puces, poux, tiques, araignées, blattes, fourmis...**
- **Effet choc après 1 à 5 minutes de contact et effet de rémanence pendant plusieurs semaines.**
- **Pour intérieur/extérieur de locaux, bureaux, couloirs, placards, terrasses, allées...**
- **N'agresse pas les supports traités.**
- **Sans odeur.**

APPLICATION

AGITER LE FLACON AVANT EMPLOI.

■ Evacuer les animaux domestiques et aquariums de la zone à traiter. Vaporiser sur les lieux de passage des insectes (plinthes, canalisations, fissures, interstices, contours de fenêtres, stores, rideaux...) ou en direction des insectes.

Aérer environ 30 minutes.

■ Pour les nids de guêpes et frelons, faire appel à des applicateurs spécialisés, prendre les précautions d'usage : Pulvériser vers le nid à traiter en respectant une distance de 50 cm environ.

Appliquer sur l'ensemble du nid à la tombée de la nuit ou tôt le matin car à cette période tous les insectes y sont regroupés et peu enclins à en sortir. Il n'est pas nécessaire de procéder à l'enlèvement du nid car il n'est pratiquement jamais recolonisé. Constater quelques heures plus tard l'absence d'activité traduisant la destruction de la colonie.

UTILISATEURS

Produit destiné aux traitements insecticides et acaricides dans des locaux à usage collectif, professionnel, industriel, commercial, des matériels de transports routiers, maritimes et aériens, des terrasses et abords non cultivés des bâtiments, des textiles d'ameublement.

CONDITIONS D'EMPLOI

Produit aqueux, ne pas pulvériser sur les prises de courant. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Matières actives : PERMETHRINE (cas 52645-53-1): 4,03 g/l,

PIPERONYL BUTOXIDE (cas 51-03-6): 4,48 g/l,

DTRANS-TÉTRAMÉTHRINE (cas 1166-46-7): 0,46 g/l, TP 18.

Aspect : Liquide incolore.

Odeur : Inodore.

Produit biocide insecticide (TP 18).

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2222-0312-1431



EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

